

BOSSENDORF INFOS





Les projets finalisés

Réfection de la salle communale et du foyer



La réfection de notre salle communale a été finalisée courant avril 2021. Une remise à neuf des peintures extérieures et intérieures, la rénovation du parquet et des ouvrants de l'entrée ont été réalisées. Des travaux d'améliorations énergétiques ont également été entrepris avec la rénovation de l'isolation en sous toiture et du faux-plafond, le remplacement des points d'éclairage par des luminaires Leds et la reprise des ventilations.

Le foyer a également bénéficié de la remise à neuf des peintures extérieures.



Le montant total des travaux s'élève à 100170€TTC. Nous avons bénéficié de 45518€TTC de subvention de la Collectivité Européenne d'Alsace et de la Région Grand Est.

Finalisation des travaux de voirie



En fin d'année 2021, nous avons finalisé notre programme de rénovation des voiries communales.

Les travaux concernaient plus particulièrement la réfection des enrobés rue de Hochfelden, l'impasse Siess, rue Haute et diverses places.

Ces derniers ont coûté 92447€TTC et ont bénéficié d'une subvention de la Collectivité Européenne d'Alsace d'un montant de 23687 €TTC.

Hall sportif de Wickersheim



Les élèves accueillis au groupe scolaire de la Décapole, à Wickersheim, disposent depuis mi-novembre d'un équipement flambant neuf : un hall sportif de 960 m², soit les dimensions d'un terrain de handball avec vestiaires et douches.

Coût de l'opération : 1,035 million d'euros HT. Cet équipement peut également être utilisée par les associations du territoire.



Aménagement paysager de la mairie

Suite à la rénovation extérieure de la mairie en 2020, la société Végétal Design d'Alteckendorf, aidée par les élus, a aménagé les abords avec la plantation de divers arbustes, graminées, rosiers et vivaces fleuris. Un paillage minéral et quelques roches ont été mis en place en guise de finition. Des aménagements paysagers ont également été réalisés rue des Jardins. Les travaux s'élèvent à 5231€TTC.





Le cimetière



Le projet initial d'extension du cimetière n'a malheureusement pas abouti. Un nouveau site, situé entre le presbytère et la mairie, a donc été retenu afin de disposer à l'avenir d'un columbarium, d'un jardin des souvenirs et de tombes traditionnelles.

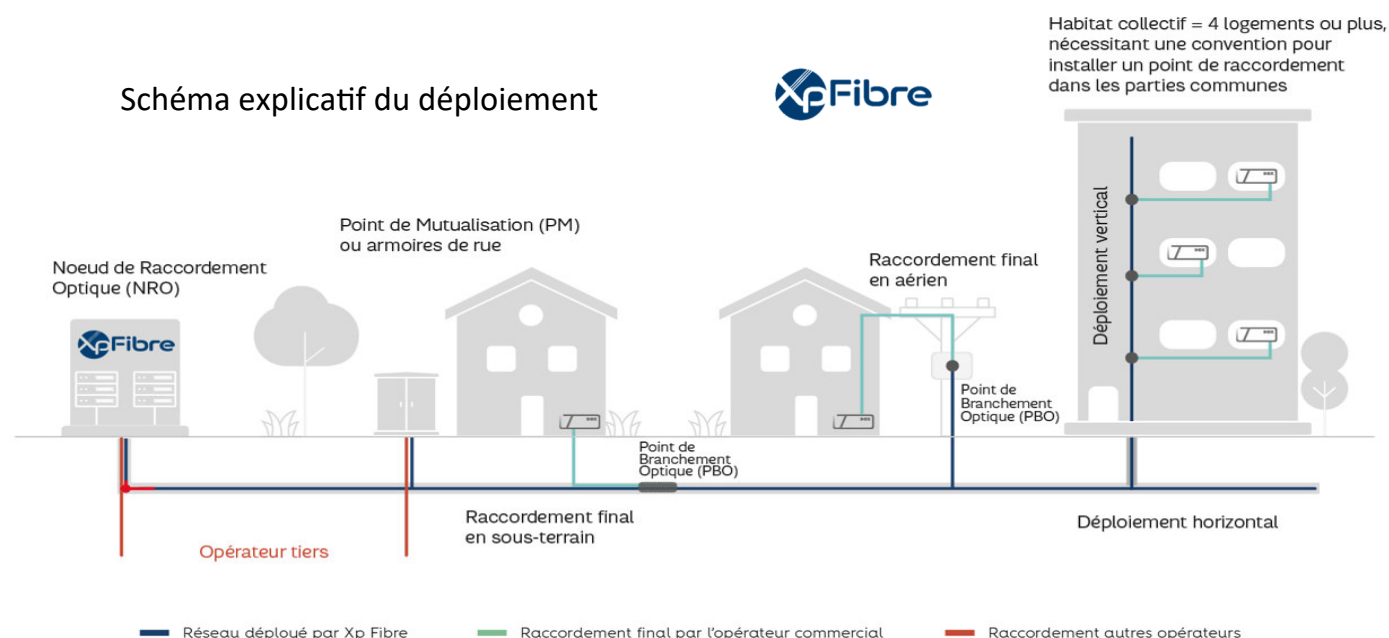
Des sondages ont été effectués dernièrement par un hydrogéologue afin d'évaluer l'aptitude des sols à la mise en place de sépultures en pleine terre. La commune a également signé une convention avec l'ATIP (Agence Territoriale Ingénierie Publique) pour un accompagnement technique pour l'aménagement de ce nouveau site. Les études techniques sont actuellement en cours et un recensement auprès des habitants sera prochainement initié afin de déterminer les besoins futurs.

La fibre optique

Deux ans après le début des travaux de déploiement, les logements et locaux professionnels sont désormais éligibles à la fibre optique FTTH. Pour toutes les questions concernant l'éligibilité et le raccordement, merci de vous connecter au lien suivant:

<http://www.sfr-ftth.com/foire-aux-questions/>

Schéma explicatif du déploiement



Les élections

Une année 2022 sous le signe des élections

Le Président de la République est élu au suffrage universel direct par les électeurs français lors de l'élection présidentielle. Son mandat dure 5 ans et est renouvelable 1 fois. Pour être élu, le candidat doit obtenir plus de la moitié des suffrages exprimés. Si aucun candidat n'est élu lors du 1er tour, les 2 candidats arrivés en tête sont autorisés à se présenter au 2nd tour, qui a lieu 2 semaines après. La prochaine élection présidentielle est prévue les **10 et 24 avril 2022**.



ÉLECTIONS
PRÉSIDENTIELLE – LÉGISLATIVES
10 ET 24 AVRIL 12 ET 19 JUIN

Les élections législatives servent à élire les députés. Ils sont élus au suffrage universel direct par les électeurs français inscrits sur les listes électorales. Le mode de scrutin est un scrutin majoritaire à 2 tours. Les prochaines élections législatives ont lieu les **12 et 19 juin 2022**.

CALENDRIER DE COLLECTE 2022

Bossendorf

Déchets ménagers résiduels : **LUNDI** / Collecte sélective : **JEUDI semaines paires**

Attention pas de collecte les **jours fériés**. Les jours de collectes sont susceptibles de varier pendant les semaines de jours fériés.

The figure displays 12 monthly calendars for the year 2022. Each calendar is a table with 7 columns representing the days of the week (lu, ma, me, je, ve, sa, di) and 5 rows representing the weeks. The months are arranged in a 3x4 grid. The highlighted dates are as follows:

- January:** 3, 10, 17, 24, 31
- February:** 7, 14, 21, 28
- March:** 7, 14, 21, 28
- April:** 4, 11, 18, 25
- May:** 2, 9, 16, 23, 30
- June:** 6, 13, 20, 27
- July:** 4, 11, 18, 25
- August:** 1, 8, 15, 22, 29
- September:** 5, 12, 19, 26
- October:** 3, 10, 17, 24, 31
- November:** 7, 14, 21, 28
- December:** 5, 12, 19, 26, 31

Communauté de Communes du Pays de la Zorn - 43 route de Strasbourg, 67270 HOCHFELDEN - Tél : 03.88.91.96.58 - Mail : secretariat.general@payszorn.com
 Horaires d'ouverture : du Lundi au Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h



INFORMATIONS

Nouveautés déchèteries

Le tri s'intensifie en déchèterie !

Deux nouveaux flux sont disponibles dans vos déchèteries de Bossendorf et Mutzenhouse :

- le **Polystyrène** Expandé blanc (PSE) → chutes de panneaux isolants, emballages ou cales techniques sans aucun résidu d'autres matières (adhésif, plâtre, carton, autres plastiques) dans la cage dédiée
- les **thermomètres** au mercure → présentez-vous au gardien à votre arrivée



Horaires d'ouverture des déchèteries :

Bossendorf

- **Mardi et jeudi** : de 14h à 17h45
- **Samedi** : de 9h à 11h45 et de 13h à 16h45

Mutzenhouse

- **Lundi et mercredi** : de 14h à 17h45
- **Samedi** : de 9h à 11h45 et de 13h à 16h45

Erreurs de tri à éviter :

Les déchets ci-dessous ne vont pas dans le bac de tri



Sacs et films plastiques



Barquettes plastiques



Essuie-tout



Masques chirurgicaux



Pots de crème



Gants latex



Mégot
1-2 ans



Mouchoir
3 mois



Chewing-gum
5 ans



Canette
100 ans



Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : à moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accueillent à la MAISON DU PAYS DE LA ZORN et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.



France services : proche de vous, proche de chez vous ! LA MAISON DU PAYS DE LA ZORN regroupe physiquement de nombreux services de proximité, à savoir :

- ♦ La Communauté de Communes du Pays de la Zorn
- ♦ Le SDEA
- ♦ Le Service Médico-Social de la Collectivité Européenne d'Alsace
- ♦ Le Relais Petite Enfance (RPE)
- ♦ L'ABRAPA
- ♦ L'Animation Jeunesse du Pays de la Zorn
- ♦ Le SICTEU de Hochfelden et environs

Y sont assurées par ailleurs les permanences suivantes :

- ♦ Les consultations en psychologie et psychiatrie de l'ESPAN de Brumath
- ♦ Les Missions Locales du Pays de Saverne
- ♦ Un conciliateur de justice pour les conflits entre usagers
- ♦ Une assistance sociale de la CARSAT
- ♦ CRESUS pour aider à monter les dossiers de surendettement
- ♦ CARITAS
- ♦ Un avocat pour donner des conseils juridiques
- ♦ Espace Info Énergie



Afin de renforcer l'accès aux services de proximité et de consolider la qualité, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, conformément aux orientations des services de l'État, a complété l'offre de services par un point d'accès numérique pour :

- ♦ La Caisse d'Allocation Familiale (CAF)
- ♦ La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)
- ♦ Pôle Emploi
- ♦ Les sites en Gouv.fr
- ♦ La Direction Régionale des Finances Publiques (DRFIP)
- ♦ La caisse des retraites (CNAV)
- ♦ L'Agirc-Arrco
- ♦ Le groupe La Poste
- ♦ La Mutuelle Sociale Agricole (MSA)
- ♦ Les services du ministère de l'Intérieur
- ♦ Les services du ministère de la Justice
- ♦ Le Conseil Départemental d'Accès aux Droits du Bas-Rhin (CDAD)

Il n'y aura pas de permanence de ces organismes mais vous serez accueillis par un agent formé pour vous aider à trouver des solutions.



**La MAISON DU PAYS DE LA ZORN vous ouvre ses portes
du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.
43 route de Strasbourg 67270 HOCHFELDEN - 03 88 91 96 58**



Les informations

Nettoyage de printemps



Info flash

Après le succès de la première édition et les reports successifs liés aux conditions sanitaires, une nouvelle matinée citoyenne aura lieu le **samedi 14 mai**. Rendez-vous est donné aux volontaires, devant la mairie, à partir de 8h00.

Ouverture du téléservice ADS



Depuis le 3 janvier 2022, vous pouvez profiter de la saisine par voie électronique (SVE) pour déposer votre demande d'autorisation d'urbanisme (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable...) avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de votre dossier qu'un dépôt par papier.

Destiné aux particuliers comme aux professionnels, il est proposé pour saisir et déposer toutes les pièces de votre dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée. Vous pouvez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers... La mairie reste votre interlocuteur de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

Pour accéder au téléservice et déposer votre demande, rendez-vous à l'adresse suivante :

<https://appli.atip67.fr/guichet-unique>



Points d'apport volontaire



Le nouveau conteneur enterré pour la collecte du verre a été installé au 1^{er} juillet 2021. La mise en place et l'aménagement pour un montant de 10600€ ont été financés intégralement par la communauté de communes du Pays de la Zorn.



Afin de limiter les dépôts sauvages, le conteneur à habits a été déplacé à l'arrière de la ferme Adam.



vêtements
propres et secs



chaussures
liées par paires



petite
maroquinerie



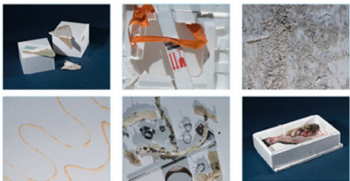
linge
de maison

Le tri s'intensifie

En date du 26 août 2021, le Conseil Communautaire a approuvé la mise en place de la collecte séparée du PSE (polystyrène expansé) à la déchèterie de BOSSENDORF. Les habitants du territoire pourront donc déposer le polystyrène expansé blanc et propre (sans plâtre) dans une cage mise en place à cet effet :

LES TYPES DE PSE REFUSÉS

- Pas de corps étrangers dans les sacs / contenants de collecte
- Pas de carton, plâtre, bois, fibre de bois, béton/ciment, accessoires métalliques (vis, ...)
- Pas d'adhésif, étiquettes, colles ou résidus chimiques
- Pas de résidus alimentaires ou de barquettes d'emballage souillées
- Pas de PSE issus de la déconstruction (démolition ou rénovation)
- Pas de plastiques autres que le PSE : polyuréthane, polystyrène extrudé, polyéthylène, PVC, polypropylène, autres mousses



◇ Emballages de protection et cales techniques (de mobilier, d'électroménager, d'appareils de chauffage...),
◇ Chutes de panneaux isolants,
◇ Caissettes, etc...

Les déchets collectés seront recyclés par KNAUF Industries dans son usine à Schweighouse sur Moder (ancienne usine Isobox), qui pourra les réintroduire dans la fabrication de nouveaux produits, tels que des calages industriels ou panneaux d'isolation...

LES TYPES DE PSE COLLECTÉS

Knauf Circular collecte les déchets de PSE propres :

- PSE du bâtiment (chutes de panneaux isolants ou de remblais allégés), emballages et cales techniques
- PSE blanc
- PSE de différentes formes, dimensions ou masses volumiques
- Présence tolérée de poussières et de traces de terre



Les déchets de polystyrène sont acceptés à la déchèterie de BOSSENDORF depuis octobre 2021.

Contrôle des bacs de tri sélectif

Le jeudi 27 janvier 2022, un contrôle des bacs pour la collecte des recyclables a été réalisé par les ambassadeurs du tri de la communauté de communes. Ci-dessous les résultats :

% Refus	Nombre Bacs contrôlés	Nombre Bacs Scotchés *	Nombre Bacs Sauvés **	Nombre Bacs Conformes ***
5,33%	75	4	9	62

* : bacs non vidés comportant trop d'éléments en erreurs, Quali'Tickets Rouge + scotch entravant le bac.

** : bacs vidés, les éléments en erreur ont été retirés du bac et scotchés à l'anse, Quali'Tickets Orange.

*** : bacs ne comportant aucune erreur, tri parfait, Quali'Tickets Vert.

En cas d'interrogation sur les bons gestes à adopter, n'hésitez pas à contacter les ambassadeurs du tri au 0388919658. Ils peuvent répondre à vos questions tout en se rendant à votre domicile.

suez

C'EST PARFAIT !



LE TRI DE VOTRE BAC JAUNE EST CONFORME !

La qualité du tri a été vérifiée par notre opérateur. Aucune erreur n'a été constatée.

merci pour votre engagement !

Communauté de Communes Pays de la Zorn
03 88 91 96 58

smitom

Cette étiquette est recyclable. Mettez-la dans votre bac à déchets recyclables.

suez

PRESQUE PARFAIT !



LE TRI DE VOTRE BAC JAUNE COMPORTE QUELQUES ERREURS !

- ☐ FILMS, SACHETS PLASTIQUES
- ☐ POTS DE YAOURT / CRÈME, BARQUETTES EN PLASTIQUE
- ☐ POLYSTYRÈNE
- ☐ VERRES
- ☐ OM
- ☐ TEXTILES
- ☐ AUTRES :

La qualité du tri a été vérifiée par notre opérateur. Quelques erreurs de tri ont été constatées.

merci pour votre engagement !

Communauté de Communes Pays de la Zorn
03 88 91 96 58

smitom

Cette étiquette est recyclable. Mettez-la dans votre bac à déchets recyclables.

suez

ATTENTION !



LE TRI DE VOTRE BAC JAUNE N'EST PAS CONFORME !

- ☐ FILMS, SACHETS PLASTIQUES
- ☐ POTS DE YAOURT / CRÈME, BARQUETTES EN PLASTIQUE
- ☐ POLYSTYRÈNE
- ☐ VERRES
- ☐ OM
- ☐ TEXTILES
- ☐ AUTRES :

Des erreurs de tri ont été constatées. Votre bac n'a pu être collecté. Merci de retirer ces déchets et de les jeter dans le bac à ordures ménagères.

merci pour votre engagement !

Communauté de Communes Pays de la Zorn
03 88 91 96 58

smitom

Cette étiquette est recyclable. Mettez-la dans votre bac à déchets recyclables.

Des tombes propres et végétales

Vous ne pouvez plus vous occuper de l'entretien de votre tombe pour raison de santé ou manque de temps, Aux Soins des Ames est à votre disposition et vous propose de s'occuper à votre place de l'entretien ou du fleurissement de votre tombe. N'hésitez pas à contacter Fanny au 0661596670 pour plus de renseignements.



Passionnés par le végétal et la décoration, la société VEGETAL DESIGN propose différents services. Intervenant dans divers projets de fleurissement de la commune, les gérants sont venus nous proposer un nouveau concept, proche de la nature, autour des tombes végétales présentées comme des jardins miniatures. N'hésitez pas à prendre attache auprès d'eux ou en mairie pour toute information.



Les rappels au civisme

Divagation d'animaux

Ne laissez pas vos animaux divaguer !

Il arrive fréquemment que l'on croise un animal errant ou non tenu en laisse dans notre village et les plaintes à ce sujet ne cessent de croître. Votre responsabilité civile est engagée selon la réglementation des animaux domestiques en référence à l'article L.211-19-1 du Code Rural qui interdit la divagation des animaux.



La commune de BOSSENDORF, par délibération du 14 décembre 2021, a confié, par convention, la gestion de sa fourrière au groupe SACPA.

Il est également obligatoire selon l'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement de ramasser les déjections de vos animaux préférés.



Entretenir son trottoir



Les riverains (propriétaires ou locataires) sont tenus **d'assurer l'entretien des caniveaux et des trottoirs à savoir:**

- le désherbage
- le balayage et le ramassage des feuilles et débris
- le dégagement de la neige ou du verglas
- l'élagage ou la taille des arbres, haies ou autres plantes



Il est interdit de jeter les balayures sur la voie publique ou dans les avaloirs d'eaux pluviales.



MAIRIE

Permanence du secrétariat: Mardi de 16h30 à 18h30
Vendredi de 16h à 18h
Permanence du Maire: Mardi de 17h à 18h30 ou sur rendez-vous
Mairie : 2, rue Haute 67270 BOSSENDORF
Téléphone : 03 88 91 50 69 email: mairie.bossendorf@payszorn.com

Responsable publication: Mairie de Bossendorf / **Textes et photos :** Mairie de Bossendorf
Comité de rédaction : Eric SCHAEFFER, Jean-François VOGLER, Roland BECKER, Yoann ROCHER
Impression: Imprimerie VEIT - Bouxwiller
Ne pas jeter sur la voie publique